



MAIRIE DE

La Chenalotte

1 rue des Écoles, 25500 LA CHENALOTTE – Tél. 03 81 67 35 27 - mairie.lachenalotte@wanadoo.fr

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

EN DATE DU 26 FEVRIER 2020

Convocations du 19 FEVRIER 2020

Présents : Mme Brigitte Ligney, M. Alexandre Romain, M. Florian Gaiffe, M. Dimitri Coulouvrat, Mme Patricia Chopard-Lallier, Mme Colette Cuenot, M. Johnny Droz-Grey, Mme Valérie El-Niess, Mme Dominique Myotte-Duquet

Excusés : M. Jérôme Chabod

Secrétaire : M. Alexandre ROMAIN

1 DELIBERATION : PRESENTATION ET VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019 - BUDGET ASSAINISSEMENT - 266

Les membres du Conseil Municipal examinent les résultats de l'exercice 2019 – Budget Assainissement :

BUDGET ASSAINISSEMENT			
SECTION FONCTIONNEMENT		SECTION INVESTISSEMENT	
Dépenses 2019	31 439.52 €	Dépenses 2019	10 423.96 €
Recettes 2019	40 435.91 €	Recettes 2019	9 592.94 €
Excédent 2019	8 996.39 €	Déficit 2019	- 831.02 €
Résultats antérieurs	164 872.11 €	Résultats antérieurs	23 933.28 €
Résultat de clôture 2019	173 868.50 €	Résultat de clôture 2019	23 102.26 €
Résultat de clôture de l'exercice 2019			196 970.76 €

Madame le Maire quitte la salle au moment du vote.

A l'unanimité, les membres du Conseil Municipal :

- ✓ approuvent les comptes administratifs 2019,
- ✓ reportent les résultats au Budget Primitif 2020 :

Investissement Recettes IR 001 23 102.26 €

Fonctionnement Recettes FR 002 173 868.50 €

Il n'y a pas lieu de procéder à une affectation de résultat.

2 DELIBERATION : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION – BUDGET ASSAINISSEMENT 2018 - 266

A l'unanimité, les membres du Conseil Municipal approuvent les comptes de gestion 2019 de Mme le Receveur, en concordance avec les comptes administratifs 2019 pour le Budget Assainissement.

3 DELIBERATION : PRESENTATION ET VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019 – BUDGET COMMUNAL - 206

Les membres du Conseil Municipal examinent les résultats de l'exercice 2019 – Budget Communal :

BUDGET COMMUNAL			
SECTION FONCTIONNEMENT		SECTION INVESTISSEMENT	
Dépenses 2019	568 946.36 €	Dépenses 2019	231 033.53 €
Recettes 2019	679 349.74 €	Recettes 2019	654 608.04 €
Excédent 2019	110 403.38 €	Excédent 2019	423 574.51 €
Résultats antérieurs	894 771.89 €	Résultats antérieurs	- 293 459.21 €
Affectation résultat	- 293 459.21 €		
Résultat de clôture 2019	711 716.06 €	Résultat de clôture 2019	130 115.30 €
Résultat de clôture de l'exercice 2019			841 831.36 €

Madame le Maire quitte la salle au moment du vote.

Les membres du Conseil Municipal, avec 4 voix pour et 4 abstentions :

- ✓ approuvent, les comptes administratifs 2019,
- ✓ reportent les résultats au Budget Primitif 2020

Investissement Recettes IR 001 130 115.30 €

Fonctionnement Recettes FR 002 711 716.06 €

Il n'y a pas lieu de procéder à une affectation de résultat.

4 DELIBERATION : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION – BUDGET COMMUNAL 2019- 206

A l'unanimité, les membres du Conseil Municipal approuvent les comptes de gestion 2019 de Mme le Receveur, en concordance avec les comptes administratifs 2019 pour le Budget Communal.

5 DELIBERATION : VENTE DE TERRAINS D'AISSANCE Mme BONNOT/M. ROLAND

Mme le Maire rappelle que les membres du Conseil Municipal ont donné leur accord de principe pour vendre une surface de terrain d'aisance, rue Rosemont, prise dans la parcelle section A N° 711 ainsi que la partie de route sise devant leur propriété, rue des Tourbières au prix de 10.00€/m² (demande d'acquisition antérieure au 12 septembre 2016). La surface totale est de 2a 45 ca.

Après examen du dossier, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de vendre ces terrains pour la somme de 2 450,00 € et autorise Mme le Maire à signer l'acte de vente et toutes pièces s'y rapportant.

6 DELIBERATION : VENTE DE TERRAIN D'AISSANCE à Mme et M. DIAZ

Mme le Maire précise que Mme et M. Diaz se sont rapprochés de la commune pour demander l'acquisition d'une parcelle de terrain jouxtant leur propriété située à proximité de l'aire de jeux. Leur demande a été faite après la revalorisation du prix de vente du terrain d'aisance intervenue 12 septembre 2016.

Après examen du dossier, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de vendre une parcelle de 1a 00ca au prix de 11,00 €/m², soit un montant de 1 100,00€ et autorise Mme le Maire à signer l'acte de vente et toutes pièces s'y rapportant.

7 DELIBERATION : ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDE POUR L'ACHAT D'ENERGIE (GAE) SUR LE PERIMETRE DE LA REGION BOURGOGNE FRANCHE-COMTE

Depuis le 1^{er} juillet 2001, le marché de l'énergie est ouvert à la concurrence. A ce jour, tous les consommateurs d'électricité peuvent choisir leur fournisseur. La commune doit respecter le Code de la commande publique. Un groupement de commandes a été créé sous l'égide du Syndicat Intercommunal d'Énergie, d'Équipement et d'Environnement de la Nièvre et ses limites sont la région Bourgogne Franche-Comté.

A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte d'adhérer à ce groupement de commande pour l'achat d'énergie et services et autorise cet organisme à signer les marchés et accords-cadres. Cet accord prendra effet au 1^{er} janvier 2021.

8 DELIBERATION : FIXATION DES TARIFS CAVURNES

L'installation de cavurnes dans le cimetière communal a été validée par le Conseil Municipal. Des recherches ont été entreprises auprès de plusieurs communes pour connaître les différents modes de calcul.

En tenant compte du coût des travaux et du coût d'une concession actuelle, le Conseil Municipal, fixe, à l'unanimité le tarif de la première concession (30 ans) à 450.00 € et le tarif du renouvellement de cette concession (possible une seule fois) à 80.00 €.

9 DELIBERATION : VALIDATION DE DEVIS

Après concertation et discussion avec les représentants de la commune de Noël-Cerneux, le Conseil Municipal autorise Mme le Maire à signer les devis suivants pour l'acquisition du matériel commun :

- 1 lève-palette DESVOYS (Ets Caputs 25660 Saône) d'un montant de 894.00 € TTC,
- 1 taille-haie STHIL HSA avec pack batterie (Sylvain Sire 25390 Orchamps-Vennes) d'un montant de 887.80 € TTC,
- 1 pompe immergée (Equip'Agri 25500 Morteau) d'un montant de 1 016.27 € TTC,
- 1 détecteur de métaux (FDS Pro 84250 Le Thot) d'un montant de 244.80 € TTC,
- Des jalons rouges et jaunes (MBS 73790 Tours en Savoie) d'un montant de 1215.00 € TTC,

Le Conseil Municipal autorise aussi Mme le Maire à signer le devis :

- Pompes de relevage/chalet : installation d'un nouveau palan électrique (Sarl Lab Daniel 25210 Le Russey) d'un montant de 2 302.08 € TTC

DATES A RETENIR :

LOTO DES ECOLES organisé par l'ATC : **dimanche 15 mars 2020** à la salle des fêtes de Noël-Cerneux.
Ouverture des portes à 14h00

VENTE DE FLEURS au profit **DES ADMR : du 25 au 28 mars 2020**

VENTE DE BRIOCHES au profit de **L'ADAPEI : du 1^{er} au 04 avril 2020**

CHASSE AUX ŒUFS organisé par **L'AMICALE DES SAUTERELLES : Samedi 04 avril 2020** à partir de 15h00